



## LE CONSEIL À LA MAJORITÉ

**APPROUVE**, la convention telle que mentionnée dans les pièces jointes.

**DÉCIDE**, de verser la subvention de 15 000 € prévue à la convention. Elle sera prélevée sur le chapitre 65 compte 6574.

**DÉCIDE**, que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 du budget principal de la commune.

**AUTORISE** Mme. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**